

PRÉPARATION A L'EXAMEN D'ENTRÉE AU CENTRE RÉGIONAL DE FORMATION PROFESSIONNELLE DES AVOCATS

PROGRAMME DE RÉVISION



DROIT DES OBLIGATIONS

CAS PRATIQUES

Entraînement 1 : Formation du contrat

Entraînement 2 : Formation du contrat / Exécution

Entraînement 3 : Exécution du contrat / responsabilité contractuelle

Entraînement 4 : Tout le droit des contrats+ Régimes général des obligations

Entraînement 5 : Responsabilité délictuelle

Entraînement 6 : Régimes spéciaux d'indemnisation

PROCEDURE ADMINISTRATIVE CONTENTIEUSE

CAS PRATIQUES

Entraînement 1 : Le partage des compétences entre les juridictions administratives et judiciaires, les critères de la répartition. Le Tribunal des conflits (organisation, compétence, saisine, jugement des conflits).

La compétence judiciaire en matière administrative : compétence judiciaire par détermination de la loi, emprise et voie de fait, règle de compétence en matière de questions accessoires, interprétation des actes administratifs et réglementaires et appréciation de la légalité des actes administratifs par les juridictions judiciaires).

Entraînement 2 : La juridiction administrative : statut et organisation. Les règles et principes généraux de la procédure administrative contentieuse. Le contentieux administratif : excès de pouvoir, plein contentieux.

Entraînement 3 : La recevabilité des recours. Les éléments constitutifs de l'instance. L'instruction. Le jugement Procédure.

Entraînement 4 : Les voies de recours. Les procédures d'urgences et les référés. MARD

PROCEDURE CIVILE

Cours magistral - Droit judiciaire – les voies du recours

CAS PRATIQUES

Entraînement 1 : Procédure civile : action en justice et procédure de 1ère instance

Entraînement 2 : Procédure civile : les voies de recours

Entraînement 3 : Modes alternatifs de règlement des différends et arbitrage

Entraînement 4 : Procédures civiles d'exécution

PROCEDURE PENALE

CAS PRATIQUES

Entraînement 1 : « Action publique et action civile » (opportunité des poursuites ; mesures alternatives aux poursuites ; modes de poursuite ; prescription de l'action publique ; conditions d'exercice de l'action civile et droits des victimes)

Entraînement 2 : « Enquête et preuve pénale » (distinction enquête de flagrance/préliminaire ; mesures d'investigation : contrôle d'identité, garde à vue, perquisition, géolocalisation, écoutes téléphoniques... ; principes de liberté, légalité et loyauté de la preuve ; nullités de procédure)

Entraînement 3 : « Instruction, jugement et voies de recours » (saisine du juge d'instruction ; mise en examen ; témoin assisté ; mesures de contraintes ; rôle de la chambre d'instruction ; jugement des crimes/délits/contraventions ; opposition, appel et pourvoi).

Entraînement 4 : « Droit de l'exécution des peines »



EPREUVE DE SPECIALITE

DROIT INTERNATIONAL ET EUROPÉEN

Entrainement 1 : Droit international privé commun et européen

Entrainement 2 : Droit international privé européen

Entrainement 3 : Droit de l'Union européenne

Entrainement 4 : Droit commercial international

DROIT CIVIL

Entrainement 1 : Droit des personnes et de la famille

Entrainement 2 : Régimes matrimoniaux

Entrainement 3 : Droit des biens

Entrainement 4 : Suretés – contrats spéciaux

DROIT PENAL

Entrainement 1 : Droit pénal général (le principe de la légalité, l'application dans le temps et l'espace, l'interprétation stricte, les classifications des infractions, les éléments constitutifs de l'infraction, la tentative et l'infraction impossible, la qualification des infractions) et droit pénal spécial (infractions contre les personnes)

Entrainement 2 : Droit pénal général (complicité et coaction, la responsabilité pénale et les causes d'irresponsabilité) et droit pénal spécial (infractions contre les biens et infractions contre les personnes)

Entrainement 3 : Droit pénal général (les concours réel et idéal d'infractions, les peines, la récidive, les mesures de sureté, le principe de la légalité, l'application dans le temps et l'espace, l'interprétation stricte, les classifications des infractions, les éléments constitutifs de l'infraction, la tentative et l'infraction impossible, la qualification des infractions, complicité et coaction, la responsabilité pénale et les causes d'irresponsabilité), le régime de l'enfance délinquante.

Entrainement 4 : Droit pénal spécial (infractions contre la nation, l'Etat et la paix publique) et droit pénal des affaires (abus de biens sociaux, banqueroute, délit d'initiés et pratiques commerciales trompeuses)

DROIT ADMINISTRATIF

Entrainement 1 : Droit administratif général

Entrainement 2 : Droit administratif spécial (droit de la fonction publique et droit des travaux publics)

Entrainement 3 : Droit administratif spécial

Entrainement 4 : Tout le programme



DROIT SOCIAL

Entraînement 1 : Contrats de travail, formation, exécution du contrat de travail

Entraînement 2 : Droit social international – circulation des travailleurs dans l'UE

Entraînement 3 : Droit de la protection sociale

Entraînement 4 : Les relations collectives. Instances représentatives du personnel. Coalitions grève lock-out.

DROIT DES AFFAIRES

Entraînement 1 : Commerçants et sociétés commerciales ...

Entraînement 2 : Fonds de commerce

Entraînement 3 : Financement des entreprises

Entraînement 4 : Procédures collectives

DROIT FISCAL

Entraînement 1 : Les sources du droit fiscal - L'imposition du résultat des entreprises

Entraînement 2 : L'imposition du chiffre d'affaire de l'entreprise

Entraînement 3 : L'imposition du revenu et du patrimoine des personnes physiques

Entraînement 4 : Contrôle et contentieux fiscale

NOTE DE SYNTHÈSE

Méthodologie

8 entraînements à la note de synthèse

COURS MAGISTRAUX

30 heures d'anglais et 20h de droit des obligations

8 heures de cours pour chacune des matières suivantes :

- Droit des affaires
- Droit fiscal
- Droit social
- Procédure administrative contentieuse
- Droit international et européen
- Droit civil
- Droit administratif
- Droit pénal
- Procédure civile
- Procédure pénale



FACULTATIF - COURS MAGISTRAUX

L'ORGANISATION DE LA JUSTICE

1 cours sur l'histoire et le statut de la magistrature

L'ORGANISATION DES AUTORITES PUBLIQUES SOUS LA VEME REPUBLIQUE

1 cours sur les personnes morales de droit public : L'État, les collectivités territoriales et les établissements publics

1 cours sur l'exécutif : Le Président, le Premier Ministre et le Gouvernement

1 cours sur le Parlement

LE DROIT PUBLIC

1 cours sur le contrôle juridictionnel de l'administration : Les juridictions administratives et les recours contentieux

1 cours sur les actes de l'administration : l'acte unilatéral et les contrats administratifs

1 cours sur la hiérarchie des normes : le règlement, la Constitution, la loi et les ordonnances

1 cours sur la responsabilité administrative

1 cours sur la police administrative

LE RÉGIME JURIDIQUE DES LIBERTÉS PUBLIQUES

1 cours sur la liberté de communication

1 cours sur la sureté

1 cours sur la liberté religieuse

1 cours sur la liberté d'aller et venir

1 cours sur la liberté de se grouper

